

## La filière du bois trouve un allié en la région

### Le Conseil régional du district de Nyon a voté un crédit d'étude pour créer un pôle bois à La Rippe

Le district exploite mal sa richesse sylvicole. C'est le constat du Conseil régional, qui est bien décidé à améliorer la situation en créant un pôle bois. Celui-ci aura la mission de faciliter les liens entre les propriétaires de forêts, dont font partie les Communes, et les utilisateurs de bois. «Aujourd'hui, 80% du bois de nos forêts part pour être transformé à l'étranger, alors que 85% du bois utilisé pour la construction est importé de l'étranger», regrette Daniel Rossellat, en charge de la promotion économique au sein du Conseil régional.

Jeudi soir à Rolle, l'assemblée plénière du Conseil régional a ainsi accepté la réalisation d'une étude pour définir les contours du futur pôle bois. Celui-là devrait être situé sur un terrain englobant la Scierie de La Rippe, la dernière usine de transformation à gros potentiel de la région. L'idée serait de permettre à cet acteur de pouvoir s'agrandir, mais aussi à d'autres professionnels de s'y installer, comme des charpentiers ou des ébénistes. «L'une des plus grandes difficultés, pour les ac-

teurs du bois, est de trouver des terrains, explique David Jaquet, patron, avec son père, de la Scierie de La Rippe. Nous n'avons pas les moyens financiers de certaines industries pour acheter des parcelles.» Un phénomène d'autant plus important à La Côte, où les prix au mètre carré sont très chers.

Le geste du Conseil régional, qui collabore avec le Canton, est aussi motivé par une sensibilité écologique en donnant une chance à la filière bois de réduire les transports. L'entreprise générale Losinger Marazzi, qui participe financièrement à l'étude, rejoint les autorités sur ce point. Ensemble, ils espèrent donner un coup de pouce à la filière du bois qui est en difficulté et lutter contre la sous-exploitation de nos forêts.

La Scierie de La Rippe espère que l'étude confirmera aussi la pertinence de l'emplacement du pôle bois à La Rippe. Car elle a déjà des projets qui sont pour l'heure irréalisable à cause du manque de place. Il est question d'installer les équipements nécessaires à la production de plaquettes pour le chauffage. Elle entend aussi pouvoir produire une plus grande quantité de matériau de construction en augmentant les surfaces pour le séchage. En effet, certains éléments doivent reposer plus de six mois. **R.E.**